



Dimanche 23 janvier

PRIONS POUR NOTRE PAYS



J'exhorte donc, avant toutes choses, à faire des prières, des supplications, des requêtes, des actions de grâces, pour tous les hommes, pour les rois et pour tous ceux qui sont élevés en dignité, afin que nous menions une vie paisible et tranquille, en toute piété et honnêteté. Cela est bon et agréable devant Dieu notre Sauveur, qui veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité. Car il y a un seul Dieu, et aussi un seul médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme, qui s'est donné lui-même en rançon pour tous. C'est là le témoignage rendu en son propre temps.

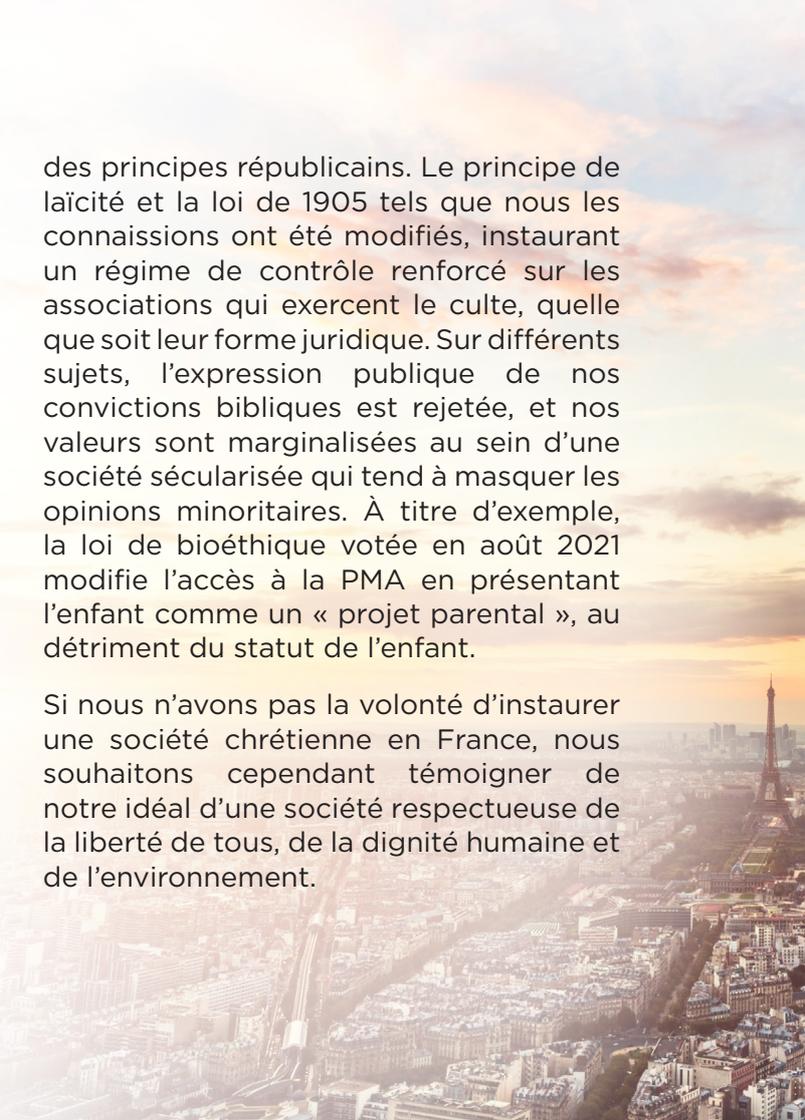
1 Timothée 2 : 1-6

Alors que la persécution des chrétiens s'intensifie dans certains pays (l'index mondial de persécution 2022 sera dévoilé le 19 janvier par Portes Ouvertes), nous sommes reconnaissants pour les libertés dont nous bénéficions en France : liberté de pensée, de conscience, d'expression et de religion.

Nous constatons cependant que la société française évolue et que certains équilibres bougent, sous pression de l'individualisme croissant, du contexte sanitaire ou de menaces terroristes. La liberté de se rassembler ou l'expression des convictions chrétiennes peuvent faire l'objet de nouveaux arbitrages. Nous l'avons vécu de manière momentanée lors de l'État d'urgence sanitaire, et de manière pérenne avec une laïcité qui devient «laïcité de surveillance» renforcée qu'elle est par la loi confortant le respect

des principes républicains. Le principe de laïcité et la loi de 1905 tels que nous les connaissons ont été modifiés, instaurant un régime de contrôle renforcé sur les associations qui exercent le culte, quelle que soit leur forme juridique. Sur différents sujets, l'expression publique de nos convictions bibliques est rejetée, et nos valeurs sont marginalisées au sein d'une société sécularisée qui tend à masquer les opinions minoritaires. À titre d'exemple, la loi de bioéthique votée en août 2021 modifie l'accès à la PMA en présentant l'enfant comme un « projet parental », au détriment du statut de l'enfant.

Si nous n'avons pas la volonté d'instaurer une société chrétienne en France, nous souhaitons cependant témoigner de notre idéal d'une société respectueuse de la liberté de tous, de la dignité humaine et de l'environnement.





SUJETS DE PRIÈRE

Malgré ces menaces sur nos libertés et le constat d'une société sécularisée qui prône l'individualisme et l'absence de repères moraux, nous souhaitons prier pour les autorités qui nous gouvernent, et pour ceux qui votent de nouvelles lois. Nous reconnaissons que nos élus sont pour la plupart engagés pour le bien commun de manière sincère et dévouée.

En cette année d'élection présidentielle, conscients de la polarisation des idées pouvant s'inviter dans le débat public et de la tentation de raccourcis concernant les idéaux politiques des protestants évangéliques, nous appelons chacun à se comporter à l'image de Jésus-Christ. Notre modèle savait écouter, tout en gardant une voix prophétique.

Soyons reconnaissants pour les libertés dont nous bénéficions en France, qui nous permettent de vivre et d'annoncer l'Évangile.

Soyons reconnaissants pour les lois, les institutions et les personnes qui sont au service de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

Prions pour que les élus et les représentants de l'exécutif soient soutenus et inspirés par notre Dieu tout-puissant dans l'exercice de leurs responsabilités publiques.

Prions pour que les convictions chrétiennes, comme d'autres, puissent être acceptées et respectées, dans le cadre du pluralisme d'opinion, et que la laïcité soit un principe de paix sociale et non de stigmatisation des croyants.

Prions pour que la suspicion publique à l'égard du spirituel ne soit pas un frein à l'annonce de l'Évangile en France par tous les croyants. Que Dieu nous accorde à tous, par son Esprit Saint, la force, le courage, la sagesse et le discernement nécessaire pour être ses témoins.

Prions pour que le CNEF discerne, en fonction des projets de loi, s'il doit appuyer une vision chrétienne de la société, ou s'il doit garder ses ressources pour d'autres combats.

Prions pour que le Service pastoral du CNEF auprès des parlementaires soit utile pour encourager les parlementaires chrétiens et puisse atteindre les députés qui seront partiellement renouvelés en 2022.